

N°: 1

Date réception Préfecture

Conseil du 26/06/2015  DIRECTION FINANCES ET GESTION PUBLIQUE SERVICE BUDGET ET FINANCES Budget Général	Identifiant : 2015-0224	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
	Titre : Approbation des Comptes Administratifs (CA) 2014, des Comptes de Gestion et de l'affectation des résultats 2014 - P.J. : Rapport CA 2014 ; CA 2014 Budget principal ; CA 2014 Eau ; CA 2014 Assainissement ; CA 2014 Transports ; CA 2014 CTVD ; CA 2014 Locations immobilières ; CA 2014 Camping ; CA 2014 Lotissement ; CA 2014 Grottes de la Norée	
	Etudiée par : Le bureau du 04/06/2015 La commission Générale et des Finances du 19/06/2015	
	Rapportée par :	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 1. Décisions budgétaires

La séparation de l'ordonnateur et du comptable est un principe budgétaire. L'ordonnateur prescrit l'exécution des recettes et des dépenses. Le comptable est le seul chargé du paiement des dépenses et de la prise en charge des recettes.

Chacun en ce qui le concerne doit établir un bilan financier de sa comptabilité. Celui de l'ordonnateur est le compte administratif et celui du comptable est le compte de gestion.

Le Conseil Communautaire délibère sur le compte administratif qui lui est présenté annuellement par le Président en disposant de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Le compte administratif doit être arrêté en présence du compte de gestion. En effet, les deux documents retracant la comptabilité de la collectivité doivent être concordants.

Lors du vote des budgets primitifs 2015 de la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers, il a été procédé à une reprise anticipée des résultats 2014 sur tous les budgets. Cette reprise a été justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel de chaque budget établie par l'ordonnateur et confirmée par le comptable.

Cependant, tant que le compte administratif n'est pas voté, les comptes de l'exercice clos ne sont pas considérés comme arrêtés au sens de l'article L.1612-12 du CGCT.

Après examen du compte administratif et du compte de gestion établi par le comptable, ceux-ci apparaissent en tous points conformes. Il convient donc de voter le compte administratif 2014 des budgets de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers, et d'approuver les comptes de gestion du comptable public. Ces derniers sont tenus à disposition auprès du service Budget-Finances.

Article 1 : Le Conseil Communautaire approuve les comptes administratifs de l'exercice 2014 du budget général qui sont conformes aux comptes de gestion du comptable public.

Article 2 : Les comptes de gestion ont été établis par le comptable public.

- Les budgets, Transport, Camping, Locations Immobilières, Lotissement et Grottes de la Norée n'ont fait l'objet d'aucune remarque.
- Les budgets, Budget Principal, Eau, Assainissement, et CTVD ont été annotés de la façon suivante : « *Des régularisations liées principalement à l'actif et aux*

amortissements devront être comptabilisées au plus tôt. Afin d'ajuster les comptes relatifs à l'inventaire, des travaux sont en cours au sein de la collectivité ».

- Le Conseil Communautaire approuve les comptes de gestion de l'exercice 2014 dressés par le comptable public.

Article 3 : Le Conseil Communautaire approuve les propositions d'affectation des résultats suivantes délibérées lors du Conseil Communautaire du 27 mars 2015.

Budgets	Résultat de clôture 2014	Résultat cumulé	Résultat cumulé net	Affectation proposée le 27 mars 2015		
				Investissement		Fonctionnement
				Résultat reporté 001	Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	Résultat reporté 002
EAU <i>Investissement</i> <i>Fonctionnement</i>	-3 632 284,51 1 679 656,42	-2 726 652,26 3 824 376,42	-949 322,64	-2 726 652,26	1 668 376,42	2 156 000,00
ASSAINISSEMENT <i>Investissement</i> <i>Fonctionnement</i>	-1 985 059,99 266 929,21	2 558 652,01 2 003 058,93	1 388 442,11	2 558 652,01	266 928,93	1 736 130,00
TRANSPORT <i>Investissement</i> <i>Fonctionnement</i>	601 639,27 3 041 358,07	428 094,99 5 555 167,10	2 485 032,16	428 094,99	2 252 222,10	3 302 945,00
CTVD <i>Investissement</i> <i>Fonctionnement</i>	-592 982,70 677 431,84	2 590 396,04 2 443 263,18	1 771 031,07	2 590 396,04	364 880,18	2 078 383,00
CAMPING <i>Investissement</i> <i>Fonctionnement</i>	7 395,00 -5 779,49	19 739,18 6 406,19	19 739,18	19 739,18	0,00	6 406,19
LOCATIONS IMMOBILIERS <i>Investissement</i> <i>Fonctionnement</i>	-569 132,80 451 123,57	-492 696,26 592 542,46	-493 139,99	-492 696,26	493 139,99	99 402,47
LOTISSEMENTS <i>Investissement</i> <i>Fonctionnement</i>	0,00 0,00	0,00 190 606,62	0,00	0,00	0,00	190 606,62
GROTTES DE LA NOREE <i>Investissement</i> <i>Fonctionnement</i>	-27 976,55 6 055,03	-3 704,00 49 279,45	-3 704,00	-3 704,00	3 704,00	45 575,45

Article 4 : Budget Principal

La reprise anticipée du résultat 2014 voté le 27 mars 2015, présente une différence d'arrondis avec la balance de sortie de l'exercice 2014. Cet écart, de 0,43 €, fait l'objet d'une régularisation en Décision Modificative n°1 du Conseil Communautaire du 26 juin 2015. Pour être en conformité avec le compte de gestion du comptable public, il y a lieu de reprendre le résultat définitif de l'exercice 2014 pour ce budget.

En conséquence, il y a lieu d'approuver les comptes administratifs 2014 et de retenir les propositions d'affectations des résultats suivantes :

Budgets	Résultat de clôture 2014	Résultat cumulé	Résultat cumulé net	Affectation proposée		
				Investissement		Fonctionnement
				Résultat reporté 001	Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	Résultat reporté 002
PRINCIPAL Grand Poitiers						
Résultats votés le 27 mars 2015						
<i>Investissement</i>	601 851,05	-19 273 331,95	-1 130 292,44	-19 273 331,95		
<i>Fonctionnement</i>	3 970 954,57	6 501 365,57			3 970 955,00	2 530 411,00
Conseil du 26 juin 2015						
<i>Investissement</i>	601 851,05	-19 273 331,95	-1 130 292,44	-19 273 331,95		
<i>Fonctionnement</i>	3 970 954,57	6 501 365,57			3 970 954,57	2 530 411,00



COMMUNAUTE AGGLOMERATION GRAND POITIERS

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

RAPPORT DE PRESENTATION

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
FINANCES - GESTION PUBLIQUE

SERVICE BUDGET - FINANCES

PREAMBULE

Le compte administratif est un document qui retrace l'ensemble des opérations comptables de l'année passée.

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il a pour fonction de rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectuées durant l'exercice budgétaire tant en dépenses qu'en recettes. A ce titre, son examen constitue un acte important de la vie communautaire.

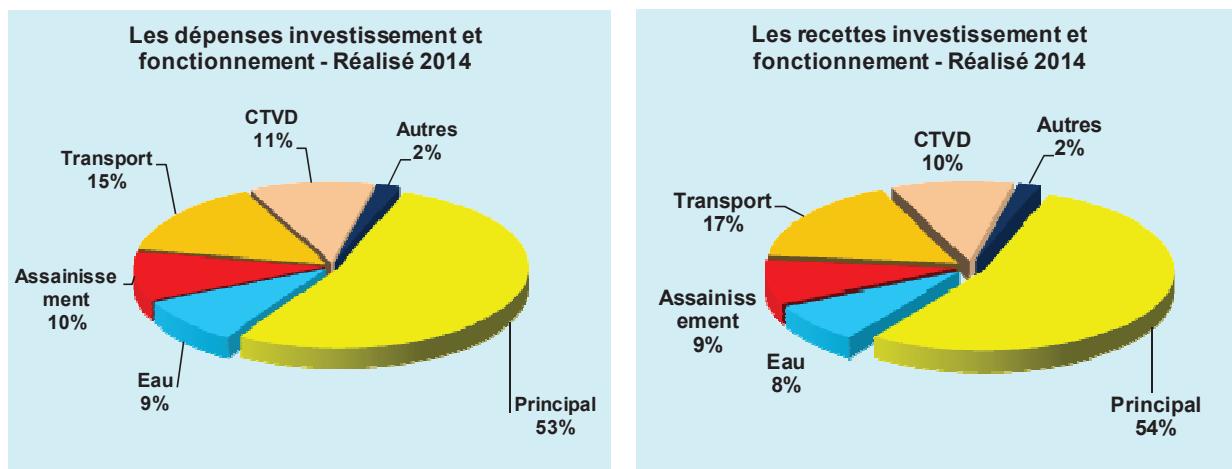
VUE D'ENSEMBLE DE L'EXECUTION DES BUDGETS EN 2014

Le Budget Général consolidé (Budget Principal et Budgets Annexes)

Réalisation en K€	INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT de l'année	CUMULÉ *	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT de l'année	CUMULÉ
BUDGET PRINCIPAL	40 406	39 804	602	-19 273	75 054	71 083	3 971	6 501
BUDGET EAU	3 477	7 109	-3 632	-2 723	14 119	12 439	1 680	3 824
BUDGET ASSAINISSEMENT	4 689	6 674	-1 985	2 589	13 987	13 720	267	2 003
BUDGET TRANSPORTS	10 909	10 307	602	428	24 555	21 513	3 042	5 555
BUDGET CTVD	2 245	2 838	-593	2 590	20 023	19 345	678	2 443
AUTRES BUDGETS ANNEXES	945	1 534	-590	-477	2 892	2 440	451	839
	62 671	68 266	-5 596	-16 866	150 630	140 540	10 089	21 165

* hors restes à réaliser

Le résultat de l'année est la différence entre les titres et mandats émis sur l'exercice. Ces masses budgétaires comprennent aussi bien les opérations réelles que les opérations d'ordre. Les opérations réelles sont représentées par des décaissements (mandats réels) ou encaissement (titres réels) de fonds, les mouvements d'ordre sont des écritures sans mouvement de fonds. En additionnant le résultat reporté des années antérieures, on obtient le résultat cumulé



La réalisation de l'année 2014 démontre que les budgets annexes représentent la moitié du Budget Général de Grand Poitiers aussi bien en dépenses qu'en recettes.

L'année 2014 est caractérisée par :

- sur l'ensemble des budgets, les dépenses d'investissement sont en baisses par rapport à 2013, la programmation du mandat ayant été largement réalisée les années antérieures à 2014
- sur le Budget Principal :
 - la stabilité des taux d'imposition ménages et entreprises
 - le résultat de l'année conforme aux prévisions.

3. sur les budgets Eau et Assainissement :

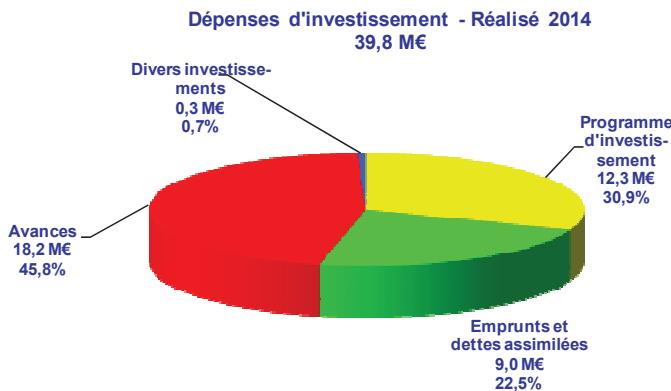
- une augmentation de 1 % par rapport à 2013 du prix de l'eau assainie
- une réalisation des dépenses d'investissement à hauteur de 92 % pour le budget Eau et 53 % pour le budget Assainissement.

Le résultat brut 2014 de la section d'investissement est défini avant prise en compte des restes à réaliser, et de la non exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire.

La section de fonctionnement fait apparaître des résultats positifs pour tous les budgets. De ce fait, le résultat du budget consolidé présente un niveau satisfaisant.

Le budget Principal

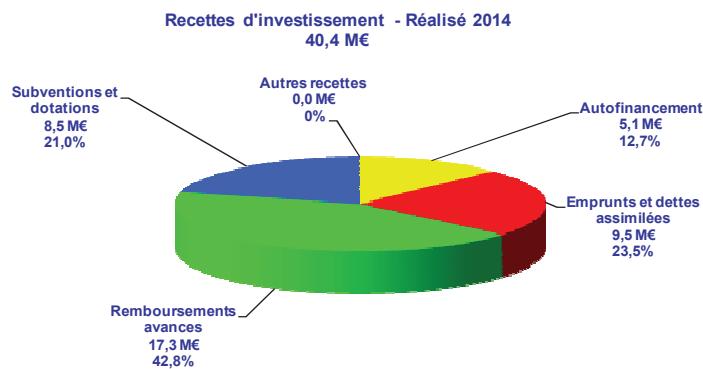
Le budget Principal en investissement



En investissement, les dépenses globales s'élèvent à 39,8 M€ et sont en baisse par rapport à 2013. Cela s'explique par le fait que l'année 2014, dernière année de mandat, procède aux derniers investissements qui font suite à la livraison de gros chantiers (exemple de la piscine de la Ganterie et de la Patinoire).

Ces dépenses intègrent notamment :

- un programme d'investissement réalisé à hauteur de 69 % et d'un montant de 12,3 M€ contre 20,2 M€ en 2013, soit une diminution de 39,0 %, avec notamment :
 - la modernisation des sites sportifs 2,2 M€
 - la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique 1,9 M€
 - l'amélioration des outils de travail 1,2 M€
 - les subventions d'équipement versées dans le cadre de l'habitat 1,1 M€
 - le renouvellement urbain (subventions versées dans le cadre de l'Agence Nationale du renouvellement urbain) 1,0 M€
 - la participation au développement économique 0,7 M€
 - les équipements sportifs 0,6 M€
 - l'accueil des gens du voyage 0,6 M€
 - le développement urbain 0,6 M€
 - l'aménagement de la voirie 0,5 M€
- le versement d'avances remboursables à hauteur de 18,2 M€, versées à la Société d'Équipement du Poitou (SEP) dans le cadre des opérations d'aménagement réalisées pour le compte de la collectivité (Zones d'aménagement concerté de Chaumont, des Montgorges, de la Gibauderie ou des Grands Philambins)
- les emprunts et dettes assimilées à hauteur de 9,0 M€, avec :
 - l'utilisation des capacités en ligne de trésorerie des prêts à hauteur de 3,5 M€
 - le remboursement en capital de la dette pour 5,5 M€.
- le divers investissement (0,3 M€) : essentiellement des écritures comptables liées notamment à l'amortissement des subventions et à l'intégration des comptes de travaux sur un compte définitif.



En investissement, les recettes globales s'élèvent à 40,4 M€ et sont en baisse par rapport à 2013.

Ces recettes intègrent notamment :

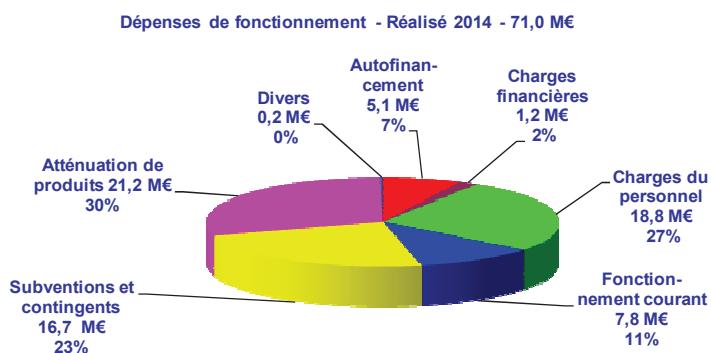
- les emprunts et dettes assimilées à hauteur de 9,5 M€, avec :
 - o l'utilisation des capacités en ligne de trésorerie des prêts à hauteur de 3,5 M€
 - o la contraction du programme d'emprunt à hauteur de 6,0 M€.
- le remboursement d'avances à hauteur de 17,3 M€, versées à la Société d'Equipement du Poitou (SEP) dans le cadre des opérations d'aménagement réalisées pour le compte de la collectivité (Zones d'aménagement concerté de Chaumont, des Montgorges, de la Gibauderie ou des Grands Philambins)
- les subventions et les dotations pour 8,5 M€, avec :
 - o sur le résultat de fonctionnement de l'année passé, un montant de 5,6 M€ a été capitalisé
 - o le montant du Fonds de Compensation sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) est de 1,4 M€
 - o l'encaissement de subventions à hauteur de 1,5 M€.
- l'autofinancement (5,1 M€) constitué essentiellement des dotations aux amortissements.

Résultat (en K€) d'investissement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation en % 2013/2014	Variation en valeur 2013/2014
Recettes	18 782	23 434	23 339	32 870	45 976	54 559	40 406	-26%	- 14 153
Dépenses	21 233	26 222	28 770	36 251	51 909	52 077	39 804	-24%	- 12 273
RESULTAT BRUT	-2 451	-2 788	-5 431	-3 381	-5 933	2 482	602	-76%	- 1 880
Reste à réaliser	5 748	10 252	10 678	16 263	20 317	18 301	18 143	-1%	- 158
Résultat reporté n-1	-2 373	-4 823	-7 611	-13 043	-16 423	-22 356	-19 875	-11%	2 481
RESULTAT NET	924	2 641	-2 364	-161	-2 039	-1 573	-1 130	-28%	443

Le résultat brut de l'exercice 2014 ressort à + 602 K€.

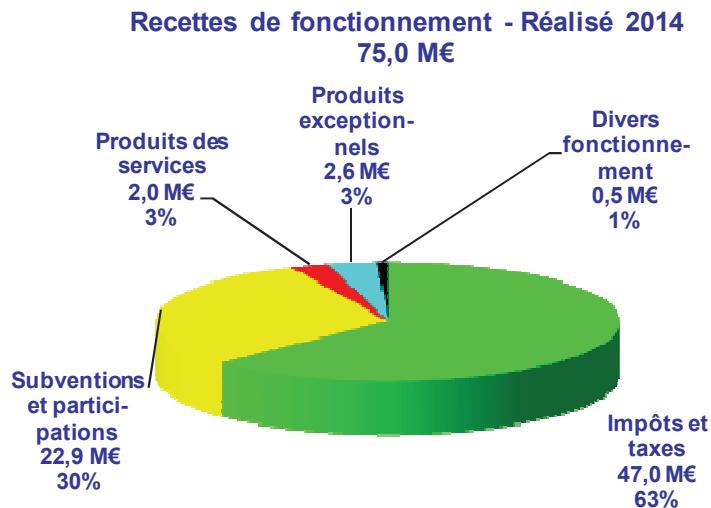
En tenant compte du solde positif des restes à réaliser (reportés en année n+1), le résultat net d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 1 130 K€.

Le budget Principal en fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 71,0 M€, sont en progression de 4,8 % par rapport à 2013. Avec pour principaux postes :

- l'atténuation de produits, (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire pour l'essentiel) 21,2 M€, représente 30 % des dépenses de fonctionnement, et est en légère augmentation du fait de la restitution due au titre de dégrèvements et de la restitution de la fiscalité sur les entreprises.
- les dépenses de personnel, 18,8 M€ atteignent 27 % de la masse des dépenses. Elles se décomposent entre :
 - o les dépenses directes de Grand Poitiers : 14,7 M€
 - o la refacturation du personnel mutualisé : 4,1 M€.
- le fonctionnement courant, 7,8 M€, représente 11 % des dépenses de fonctionnement. Il progresse de 0,4 % par rapport à 2013 et comprend les dépenses de transfert suivant la clé de répartition entre la Ville et Grand Poitiers, les fluides, les contrats de prestation de service, les frais d'honoraires, les foires et expositions... L'augmentation des dépenses portant essentiellement sur :
 - o des coûts d'analyses d'eaux réglementaires des piscines, des produits de traitement, des manifestations soutenues par la collectivité
 - o des frais de maintenance du réseau TETRA, du patrimoine bâti, des outils SIG et informatiques
 - o des frais d'étude sur la rénovation de l'habitat.
- le poste subventions et contingents (16,7 M€) comptabilise les subventions de fonctionnement telles que les subventions d'équilibre aux budgets annexes, les contingents obligatoires tels que le Service Départemental Incendie et Secours, le Syndicat Mixte de l'Aéroport Poitiers-Biard ou encore le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou. S'il représente près du quart des dépenses du budget (23 %), ce poste est stable (+ 1,1 %).



Les recettes de fonctionnement, d'un montant de 75,1 M€, sont en progression de 1,7 % par rapport à 2013. On note :

- les « Impôts et taxes » sont la ressource financière principale (63 %) et représente 47,0 M€. Ils diminuent de 0,3 % principalement du fait de la diminution de la CVAE (de l'ordre de 400 K€). Cette ressource est composée :
 - des taxes foncières et d'habitation (31,0 M€)
 - de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (9,1 M€)
 - de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (2,5 M€)
 - du fonds national de garantie individuelle de ressources (1,9 M€)
 - et autres versements de fiscalité (2,5 M€).
- les « Subventions et participations » représentent 30 %, en diminution de 2,4 % par rapport à 2013. D'un montant de 22,9 M€, elles comptabilisent entre autres la dotation globale de fonctionnement pour un montant de 19,6 M€, les compensations spécifiques à la taxe professionnelle et au titre des exonérations de la taxe d'habitation pour 1,9 M€.
- le poste « Produits des services », 2,0 M€ est en augmentation de 17,2 % par rapport à 2013. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation de la fréquentation des équipements sportifs de Grand Poitiers et à l'ouverture en année pleine de la Patinoire.
- le poste « Produits exceptionnels », 2,6 M€ enregistre les cessions et les remboursements d'assurance.

Résultat (en K€) de fonctionnement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation valeur 2012/2013	Variation en % 2012/2013
Recettes	63 870	70 591	69 221	72 711	71 861	73 822	75 054	3 193	4,4%
Dépenses	63 548	67 233	64 107	65 114	65 988	67 849	71 083	5 095	7,7%
RESULTAT BRUT	322	3 358	5 114	7 597	5 873	5 973	3 971	-	1 902
Résultat reporté n-1	2 008	1 204	2 076	1 200	2 894	2 136	2 530	-	364
RESULTAT CUMULE	2 330	4 562	7 190	8 797	8 767	8 109	6 501	-	-12,6%
								2 266	-25,8%

L'épargne brute (recettes réelles - dépenses réelles) ressort à 8 922 K€. Elle est supérieure à celle prévue au budget Primitif 2014 (6 407 K€).

Le résultat brut de l'exercice ressort à 3 971 K€, en reprenant les reports antérieurs, l'excédent global ressort à 6 501 K€.

Ce résultat est affecté en priorité à la section d'investissement pour 3 971 K€, le solde, soit 2 530 K€, est affecté à la section de fonctionnement.

L'eau

Les dépenses d'investissement (7 109 K€) sont en diminution de 29,9 % par rapport à 2013. On note :

- le programme d'équipement (5 015 K€) a été réalisé à 92 % et comprend notamment :
 - o 2 417 K€ pour le schéma directeur de l'alimentation en eau potable
 - o 2 098 K€ pour le programme d'investissement courant
 - o 134 K€ pour l'amélioration des outils de travail
 - o 36 K€ pour le renouvellement urbain (subventions versées dans le cadre de l'Agence Nationale du renouvellement urbain).
- le remboursement du capital de la dette (1 909 K€)
- les écritures comptables (185 K€) liées à l'amortissement des subventions et à l'intégration des frais d'études sur des comptes de travaux.

Les recettes d'investissement (3 477 K€) diminuent de 63,0 %. On note :

- les écritures techniques représentent 1 800 K€ et concerne essentiellement la constitution des dotations aux amortissements
- sur le résultat de fonctionnement de l'année passée, un montant de 1 304 K€ a été capitalisé
- l'encaissement de subventions à hauteur de 373 K€, la plus importante provient de l'Agence de l'Eau qui participe à la modernisation des réseaux
- le recours à l'emprunt à hauteur de 3 800 K€, non réalisé en 2014.

Résultat (en K€) d'investissement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014 en %	Variation 2013/2014 en valeur
Recettes	5 761	3 158	8 019	17 451	12 766	9 376	3 477	-62,9%	-5 899
Dépenses	4 296	6 909	12 481	13 938	11 085	10 144	7 109	29,9%	-3 035
RESULTAT BRUT	1 465	-3 751	-4 462	3 513	1 681	-768	-3 632	372,9%	-2 864
Reste à réaliser	-1 653	-1 005	3 218	1 390	-1 367	-371	1 777	-579,0%	2 148
Résultat reporté n-1	7 084	8 550	942	-3 521	-41	1 639	906	-44,7%	-733
RESULTAT NET	6 896	-63	-302	1 382	273	500	-949	-289,8%	-1 449

Le résultat brut pour 2014 est négatif à 3 632 K€. Le résultat cumulé en intégrant le report de l'année antérieure est à de - 949 K€. Ce résultat s'explique par la non mobilisation de l'emprunt sur l'exercice 2014.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent de 12 439 K€, en progression de 1,5 % par rapport à 2013. On note :

- le fonctionnement courant 3 350 K€ progresse de 2,7 %. Il intègre notamment la constatation d'un stock initial, l'augmentation des dépenses liées à l'achat d'énergies ou de fournitures d'entretien, l'augmentation des primes d'assurances.
- les dépenses de personnel (4 891 K€) progressent de 1,2 %
- les écritures d'amortissement (1 800 K€) augmentent de 6,2 %
- le versement aux agences de l'eau pour la pollution (1 618 K€) diminue de 3,9 %
- les charges d'intérêts (510 K€) sont en augmentation par rapport à 2013 (8,6 %)
- les écritures exceptionnelles (270 K€) diminuent de 13,2 %, on notera le versement d'une subvention d'équipement à la Ville de Poitiers qui porte sur le Schéma directeur et une subvention exceptionnelle d'équipement dans le cadre de la coopération intercommunale.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 14 119 K€, et progressent de 4,0 %.
On note :

- les produits de services représentent 12 784 K€. Ils progressent de 1,0 %, dont :
 - o la vente d'eau, 9 083 K€
 - o la redevance pollution domestique, 1 618 K€
 - o la location des compteurs, 1 278 K€
 - o les travaux, 358 K€
- les subventions perçues (305 K€) augmentent de 31 % et sont composées essentiellement de la participation incendie versée par le Budget Principal (200 K€).

Résultat (en K€) de fonctionnement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014 en %	Variation 2013/2014 en valeur
Recettes	12 029	12 823	16 505	12 912	13 344	13 544	14 119	4,2%	575
Dépenses	10 261	9 943	12 590	10 908	12 175	12 252	12 439	1,5%	187
RESULTAT BRUT	1 768	2 880	3 915	2 004	1 169	1 292	1 680	30,0%	388
Résultat reporté n-1	187	1 955	2 156	2 156	2 156	2 156	2 145	-0,5%	-11
RESULTAT CUMULE	1 955	4 835	6 071	4 160	3 325	3 448	3 825	10,9%	377

Le résultat brut de fonctionnement est positif. Il s'élève à 1 680 K€. En tenant compte des résultats antérieurs, l'excédent global s'élève à 3 825 K€.

Ce résultat est affecté pour partie à la section d'investissement pour 1 668 K€, le solde soit 2 157 K€ affecté à la section de fonctionnement.

L'assainissement

Les dépenses d'investissement (6 674 K€) sont en diminution de 31,5 %. On note :

- le programme d'équipement (4 298 K€) se compose notamment :
 - o 3 594 K€ pour le programme d'investissement courant
 - o 229 K€ pour l'amélioration des outils de travail
 - o 126 K€ pour le renouvellement urbain (subventions versées dans le cadre de l'Agence Nationale du renouvellement urbain)
 - o 26 K€ pour le schéma directeur de l'assainissement.
- le remboursement du capital de la dette (1 901 K€) est en augmentation de 8,1 % par rapport à 2013
- les écritures comptables (475 K€) liées à l'amortissement des subventions diminuent de -31,7 %.

Les recettes d'investissement (4 689 K€) diminuent de 59,0 %. On note :

- l'autofinancement de 3 344 K€ constitué essentiellement des dotations aux amortissements
- l'encaissement de subventions à hauteur de 943 K€, la plus importante provient de l'Agence de l'Eau qui participe à la modernisation des réseaux
- sur un résultat de fonctionnement de l'année passée, un montant de 358 K€ a été capitalisé
- le recours à l'emprunt à hauteur de 44 K€ réalisé en 2014 (1 500 K€ reporté sur 2015).

Résultat (en K€) d'investissement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014 en %	Variation 2013/2014 en valeur
Recettes	6 194	5 472	10 319	9 537	11 819	9 744	4 689	-51,9%	-5 055
Dépenses	6 375	8 485	8 230	10 563	10 423	11 439	6 674	-41,7%	-4 765
RESULTAT BRUT	-181	-3 013	2 089	-1 026	1 396	-1 695	-1 985	17,1%	-290
Reste à réaliser	2 030	-1 025	-156	160	1 378	372	-1 200	-422,6%	-1 572
Résultat N-1	5 210	5 029	420	2 509	1 483	4 574	4 574	0,0%	0
RESULTAT CUMULE	7 059	-604	2 353	1 643	4 257	3 251	1 389	-57,3%	-1 862

Le résultat brut pour 2014 est négatif à 1 985 K€. Le résultat cumulé en intégrant le report de l'année antérieur est à 1 389 K€.

Les dépenses de fonctionnement sont de 13 720 K€, en progression de 2,6 % par rapport à 2013. On note :

- le fonctionnement courant (3 505 K€) progresse de 7,4 % (+ 240 K€). La progression est essentiellement sur la constatation des écritures de stocks et sur l'achat des fournitures d'entretien.
- les écritures d'amortissement (3 344 K€) augmentent de 10,6 %
- les dépenses de personnel (5 003 K€) progressent de 1,5 %
- le versement aux agences de l'eau pour la pollution (1 189 K€) diminue de 3,9 %
- les charges d'intérêts (433 K€) diminuent de 5,7 % par rapport à 2013
- les écritures exceptionnelles (246 K€) diminuent de 45,4 %, on notera le versement d'une subvention d'équipement à la Ville de Poitiers qui porte sur le Schéma directeur.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 13 987 K€ et augmentent de 2,0 %. On note :

- les produits des services représentent 13 224 K€, en augmentation de 2,0 % dont :
 - o la redevance d'assainissement collectif, 8 980 K€
 - o la contribution des communes aux eaux pluviales, 1 700 K€
 - o la redevance de modernisation des réseaux de collecte, 1 231 K€
 - o la participation pour le raccordement à l'égout, 1 012 K€.
- les écritures d'amortissement (742 K€) progressent de 15 %.
- les produits divers représentent 21 K€ dont les produits des cessions d'élément d'actifs.

Résultat (en K€) de fonctionnement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014 en %	Variation 2013/2014 en valeur
Recettes	11 984	12 316	15 425	13 567	14 201	13 724	13 987	1,9%	263
Dépenses	9 353	9 739	14 628	12 233	13 124	13 366	13 720	2,6%	354
RESULTAT BRUT	2 631	2 577	797	1 334	1 077	358	267	-25,4%	-91
Résultat N-1	554	3 231	1 730	1 730	1 730	1 736	1 736	0,0%	0
RESULTAT CUMULE	3 185	5 808	2 527	3 064	2 807	2 094	2 003	-4,3%	-91

Le résultat brut de fonctionnement est positif, il s'élève à 267 K€. En tenant compte des résultats antérieurs, l'excédent global s'élève à 2 003 K€.

Le Transport

Les dépenses d'investissement (10 307 K€) sont en diminution de 56,5 %. Cela s'explique par le fait que les travaux du Viaduc ont été réalisés avant l'année 2014.

On note :

- le programme d'équipement (6 034 K€) se compose notamment :
 - o 2 476 K€ pour l'achat de bus hors Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
 - o 515 K€ pour l'amélioration de la politique des transports et de la mobilité
 - o 394 K€ pour le BHNS
- le remboursement du capital de la dette à hauteur de 2 802 K€ : c'est la deuxième année de remboursement des prêts liés à la construction du Viaduc
- comme chaque année, le budget a versé une avance remboursable de 1 000 K€ à la Régie des Transports Poitevin (RTP) pour assurer son fonctionnement courant
- les écritures comptables (472 K€) sont liées à l'amortissement des subventions et à l'étalement des subventions d'équipement versées en fonctionnement.

En recettes d'investissement (10 909 K€) sont en diminution de 50,0 %. On note :

- la mobilisation du programme d'emprunt à hauteur de 2 000 K€
- les subventions reçues (2 555 K€) en diminution de 28,4 %. En 2013, une subvention dans le cadre de Grenelle II a été versée par le FEDER, non réalisé en 2014
- le montant du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) a été de 2 350 K€, essentiellement lié au projet du Viaduc
- comme chaque année, le budget a reçu de la RTP (1 518 K€) :
 - o le remboursement en fin d'exercice de l'avance remboursable de 1 000 K€ versée pour assurer son fonctionnement au quotidien
 - o la restitution de la TVA sur les biens acquis par ce budget et mis à disposition de la RTP.
- sur le résultat de fonctionnement de l'année passée, un montant de 1 936 K€ a été capitalisé
- les dotations aux amortissements sont stables et représentent 550 K€. Il est rappelé que les biens mis à disposition à la RTP ne sont pas amortis sur ce budget.

Résultat en K€ d'investissement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014 en %	Variation 2013/2014 en valeur
Recettes	34 896	3 805	5 910	7 756	35 111	21 713	10 909	-49,8%	-10 804
Dépenses	15 712	3 717	7 354	9 252	29 397	23 698	10 307	-56,5%	-13 391
RESULTAT BRUT	19 184	88	-1 444	-1 496	5 714	-1 985	602	-130,3%	2 587
Reste à réaliser	284	-579	-690	-555	-3 189	1 812	2 057	13,5%	245
Résultat reporté n-1	-20 235	-1 050	-962	-2 406	-3 901	-408	-174	-57,4%	234
RESULTAT NET	-767	-1 541	-3 096	-4 457	-1 376	-581	2 485	-527,7%	3 066

Le résultat brut d'investissement de l'exercice ressort à 602 K€. En tenant compte du solde des restes à réaliser et du résultat reporté des années antérieures, l'excédent global est de 2 485 K€.

Les dépenses de fonctionnement (21 513 K€) diminuent de 2,4 %. On note :

- le poste de subventions versées (17 967 K€) est en légère diminution de 0,2 %. Elle intègre la subvention d'équilibre versée à RTP (17 958 K€)
- le règlement des charges d'intérêts a augmenté (11,9 %) et atteint 1 110 K€
- les dépenses de personnel (850 K€) augmentent de 11 %
- les écritures d'amortissement (550 K€) diminuent légèrement de 0,4 %
- le fonctionnement courant (395 K€) est en diminution de 16,1 %).

Les recettes de fonctionnement (24 555 K€) augmentent de 10,4%. On note :

- depuis 2010, le taux de versement transport est stable à 1,3 %. La recette est de 22 098 K€, elle augmente de 16 % suite à un changement du rythme de versement des flux par l'URSSAF
- les recettes sont essentiellement liées à l'arrêt-minute, à la gare routière et à la location de vélos et s'élèvent à 520 K€ contre 264 K€ en 2013 (soit + 97 %)
- les écritures d'amortissement des subventions reçues et de charges à étaler (462 K€) diminuent de 68 %
- les subventions perçues (1 312 K€) progressent de 1 % et uniquement sur la part Département liée au Transport scolaire. La Dotation Générale de Décentralisation Transport (630 K€) et la participation d'équilibre du Budget Principal (81 K€) restent inchangées.

Résultat (en K€) de fonctionnement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014	
								en %	en valeur
Recettes	16 316	17 220	21 138	22 405	25 569	22 240	24 555	10,4%	2 315
Dépenses	13 891	15 438	16 084	17 981	21 049	22 035	21 513	-2,4%	-522
RESULTAT BRUT	2 425	1 782	5 054	4 424	4 520	205	3 042	1383,9%	2 837
Résultat reporté n-1	333	1 992	0	798	765	4 245	2 514	-40,8%	-1 731
RESULTAT NET	2 758	3 774	5 054	5 222	5 285	4 450	5 556	24,9%	1 106

Le résultat brut de fonctionnement est positif et s'élève à 3 042 K€. En tenant compte des résultats antérieurs, l'excédent est de 5 556 K€.

Collecte, Traitement et Valorisation des Déchets (CTVD)

Les dépenses d'investissement (2 838 K€), pour l'année 2014, en diminution de 37,7 %. On note :

- un programme d'investissement (823 K€) se compose notamment :
 - o 491 K€ pour permettre la mise aux normes réglementaires de l'usine d'incinération
 - o 189 K€ pour un programme portant sur le traitement séparatif des déchets.
- le remboursement de la dette et des dettes assimilées (2 015 K€) en diminution de 45,8 %, réparti pour 1 523 K€ sur l'usine d'incinération et le reste sur la collecte des déchets.

Les recettes d'investissement (2 245 K€) sont composées notamment de :

- la dotation pour amortissement pour 2 129 K€, en augmentation de 3,3 %
- la contractualisation d'un emprunt pour 4 111 K€, non réalisé en 2014
- le montant du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) a été de 116 K€.

Résultat (en K€) d'investissement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014 en %	Variation 2013/2014 en valeur
Recettes	1 972	12 281	6 512	3 665	3 682	8 203	2 245	-73%	-5 958
Dépenses	1 907	11 492	5 260	2 863	5 242	4 553	2 838	-38%	-1 715
RESULTAT BRUT	65	789	1 252	802	-1 560	3 650	-593	-116%	-4 243
Reste à réaliser	107	-186	-187	-85	158	-27	-819	2933%	-792
Résultat reporté n-1	-1 814	-1 749	-960	291	1 093	-467	3 183	-782%	3 650
RESULTAT CUMULE	-1 642	-1 146	105	1 008	-309	3 156	1 771	-44%	-1 385

Le résultat brut de la section d'investissement est négatif de 593 K€. En tenant compte du solde des restes à réaliser et du résultat reporté des années antérieures, l'excédent global est de 1 771 K€.

Les dépenses de fonctionnement (19 345 K€) augmentent de 4,2 %. On note :

- les charges de gestion courante (16 212 K€) en augmentation de 4,8 %
- les dotations d'amortissement (2 129 K€) en hausse de 3,3 %
- les charges financières (500 K€) en diminution de 5,0 %
- les dépenses de personnel (480 K€) en diminution de 0,5 %.

Les recettes de fonctionnement (20 023 K€) augmentent de 4,0 %. On note :

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (11 421 K€) progresse de 3,4 % du fait notamment de l'augmentation des taux de 1,0 % sur les trois zones décidé pour 2014
- les produits des services (6 088 K€) évoluent de 1,2 % dont :
 - o la redevance spéciale d'enlèvement des ordures, 2 206 K€
 - o la vente de chaleur, 1 655 K€
 - o la vente de matériaux, 1 294 K€
 - o les prestations d'incinération, 872 K€.
- les participations (2 232 K€) progressent de 3,4 % : la participation d'éco-emballage (1 394 K€) et la participation d'équilibre du Budget Principal diminue (839 K€), l'objectif étant que ce budget s'équilibre in fine par ses propres recettes.

Résultat (en K€) de fonctionnement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014 en %	Variation 2013/2014 en valeur
Recettes	15 953	18 046	19 159	18 790	19 851	19 333	20 023	4%	690
Dépenses	14 686	16 779	17 614	18 480	18 014	18 572	19 345	4%	773
RESULTAT BRUT	1 267	1 267	1 545	310	1 837	761	678	-11%	-83
Résultat reporté n-1	0	0	121	690	999	1 005	1 766	76%	761
RESULTAT CUMULE	1 267	1 267	1 666	1 000	2 836	1 766	2 444	38%	678

Le résultat brut de fonctionnement pour 2014 est positif et s'élève à 678 K€. En tenant compte des reports antérieurs, l'excédent global s'élève à 2 444 K€.

Les autres budgets annexes

Réalisation en €	INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT		RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	
			de l'année	cumulé *			de l'année	cumulé
BUDGET CAMPING	28 460	21 065	7 395	19 739	31 491	37 271	-5 779	6 406
BUDGET LOCATIONS	687 279	1 256 412	-569 133	-492 696	2 610 482	2 159 359	451 124	592 542
BUDGET LOTISSEMENT	211 057	211 057	0	0	211 057	211 057	0	190 607
BUDGET GROTTES DE LA NOREE	17 916	45 893	-27 977	-3 704	38 591	32 536	6 055	49 279
Total	944 712	1 534 427	-589 714	-476 661	2 891 621	2 440 222	451 399	838 834

* hors restes à réaliser

Le Camping

En investissement, les dépenses diminuent de 37,7 %. Les opérations d'ordre sont stables (21 K€) et il n'y a pas de dépenses d'équipement. Les recettes, constituées uniquement des écritures d'amortissement des subventions reçues, sont stables à 28 K€.

Le résultat brut d'investissement est de 7 395 € (+ 20 K€ en intégrant l'excédent reporté).

En fonctionnement, les dépenses augmentent de 5,5 % et les recettes de 2,4 %. La subvention versée par le budget Principal est stable (9 390 €).

Le résultat brut de fonctionnement est négatif de 5,8 K€ et compte tenu de l'excédent antérieur reporté (12 K€), le résultat net cumulé est + 6 406 €.

Les locations immobilières

En investissement, les dépenses et recettes sont en diminution.

En dépenses (1 256 K€), le remboursement en capital a augmenté de 71 K€ (432 K€ contre 361 K€). Par ailleurs, le programme d'investissement se poursuit (667 K€ contre 774 K€ en 2013).

En recettes (687 K€), un emprunt a été contractualisé pour un montant de 2 110 K€, non réalisé en 2014. Les dépenses d'investissement sont également couvertes par un excédent de fonctionnement 2013 capitalisé de 400 K€.

Le résultat brut d'investissement est négatif de 569 K€ ; en tenant compte du résultat antérieur et des reports, celui-ci s'élève à - 493 K€.

En fonctionnement, les dépenses réelles de charges de gestion courante (1 044 K€) enregistrent une forte augmentation par rapport à 2013 (103,2%). Les charges de personnel s'élèvent à 233 K€ en augmentation de 14,9 % par rapport à 2013.

En parallèle, les recettes progressent de 48,2 %. La participation d'équilibre du budget Principal (1 910 K€) est en hausse par rapport à celle de 2013.

Le résultat brut de fonctionnement est positif à 451 K€. Compte tenu de l'excédent antérieur reporté (141 K€), le résultat net cumulé est 592 542 €.

Le lotissement

En investissement et en fonctionnement, seules les opérations de stock de terrains sont réalisées.

Le résultat net d'investissement est de 0 K€.

Le résultat net de fonctionnement est de 191 K€.

Les Grottes de la Norée

En 2014, les grottes de la Norée n'ont pas été ouvertes.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 53 054 € contre 64 660 € par rapport à 2013. L'année 2014 comptabilise 21 515 € pour le programme d'investissement et 11 707 € pour le remboursement en capital de la dette.

Le résultat brut d'investissement est de - 28 K€ (- 3,7 K€ en intégrant l'excédent reporté).

En fonctionnement, les dépenses diminuent de 43,7 % (- 25 K€) :

- le personnel (- 16 668 € par rapport à 2013, essentiellement du à l'absence de saisonniers pour l'ouverture des grottes)
- le fonctionnement courant (- 6 974 € par rapport à 2013)
- les amortissements (- 1 488 € par rapport à 2013)
- les intérêts (- 128 € par rapport à 2013).

Les recettes ont diminué de 36 % par rapport à 2013 (- 22 074 €), notamment du fait de la participation du budget Principal (- 27 020 € par rapport à 2013) et sur les droits d'entrée du site (aucune entrée en 2014).

Il en découle un résultat brut de fonctionnement positif de 6 054 €, et compte tenu de l'excédent antérieur reporté, le résultat net cumulé est 49 279 €.